

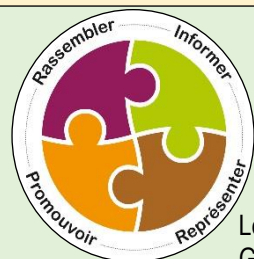
Téléphone : 06 72 06 05 90

Email : uppn64@gmail.com

Site : www.uppn.net



Proverbe du mois : « En octobre, il faut que l'homme vite s'habille quand le mûrier se déshabille. Qui n'a pas de manteau, doit en trouver un bientôt.
Si tu es prudent, achète grains et vêtements.



SEMINAIRE UPPN

Lundi 17 octobre 2016, à partir de 17h

BENEJACQ

Salle du Conseil de la Communauté de Communes

Les administrateurs de l'association et les référents des Groupes de Travail seront présents. Les adhérents intéressés sont également conviés à participer à l'atelier.

Au programme : Bilan Groupes de travail – Dossier OCM – Projets UPPN

La rencontre se clôturera autour d'un casse-croûte (sur inscription)

Merci de contacter l'UPPN pour vous inscrire

AGENDA

Election CCI Pau Béarn
Didier Laporte et la liste
« Ensemble pour l'entreprise »
Mercredi 12 octobre à 19h00

Salle du Conseil
Communauté de Communes à Bénéjacq.

Atelier - Séminaire UPPN
Lundi 17 octobre à 17h00

Salle du Conseil
Communauté de Communes à Bénéjacq.

Election CCI Pau Béarn
Jacques Charrier et la liste
«Nouvel Elan »
Jeudi 20 octobre à 19h00

Salle du Conseil
Communauté de Communes à Bénéjacq.

GT « Déchets verts § Bois »
Jeudi 27 octobre à 18h30

Petite salle de réunion
Communauté de Communes à Bénéjacq

Groupe de Travail « Déchets Verts § Bois »

Jeudi 27 octobre 2016 à 18h30

Petite salle de réunion – Communauté de Communes à Bénéjacq

Objet : Partager les informations collectées sur la gestion des déchets professionnels et les projets.

Sont conviés à la rencontre :

- Jean Arriubergé, Sandrine Loustalet, - Communauté de Communes, Commission « Environnement – Déchet »
- Patrick Despagnet, porteur du projet EcoGrav
- Guillaume Trinquant, chargé de projet pour la CUMA 64,
- Les membres du Groupe de travail, composé de chefs d'entreprise dont l'activité peut générer des déchets « Verts § Bois » - Référent Jean Paul Vallée

Merci de confirmer votre présence par mail ou téléphone.

GUIDE Professionnels UPPN

Considéré comme un outil de référencement et de recherche, ce guide a pour vocation de faciliter la connaissance et le partage des compétences entre acteurs économiques du territoire et de favoriser la mise en lien avec les habitants.

A ce jour 255 entreprises sont référencées. Pour augmenter les performances de cet outil, l'UPPN invite les chefs d'entreprise non-inscrits, à rejoindre le réseau des acteurs économiques du Pays de Nay en référençant gratuitement leur entreprise.

Cliquer sur le lien « [Voir le guide](#) »

guide
des professionnels du Pays de Nay



Non – Adhérent Gratuit



Adhérent sans option : 20€/an



Adhérent avec option Visibilité 120€/an

Pour tout renseignement, merci de contacter l'UPPN

Téléphone 06 72 06 05 90

Email : uppn64@gmail.com

ACCESSIBILITÉ DES ERP

LA LOI

A partir du 1er janvier 2015, tous les établissements recevant du public (ERP) devront être accessibles aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite ou, à défaut, offrir une qualité d'usage équivalente ; L'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée (AD'AP) peut permettre à un propriétaire exploitant de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015.

L'AD'AP correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

ATTENTION AUX PÉNALITÉS

Le décret n°2016-578 du 11 mai 2016 vient de préciser **les sanctions financières découlant du non-engagement dans la mise en accessibilité** de son établissement.

Le propriétaire d'un ERP non accessible aux personnes à mobilité réduite qui n'aurait pas fourni une attestation d'accessibilité ou ne se serait pas engagé dans un Ad'AP s'expose, après mise en demeure, à une amende administrative de 1500 € par ERP de 5e catégorie et 5000 € pour chaque ERP des autres catégories.

PRÉ-DIAGNOSTIC HANDICAP

Pour savoir si votre établissement est conforme, les chambres consulaires CCI Pau Béarn et CMA 64 vous proposent un accompagnement personnalisé pour établir un pré-diagnostic de votre établissement, vous aider au montage du dossier AD'AP ou demande de dérogation.

Pour toute information ou démarche, contactez

- **CCI Pau Béarn** : Emmanuelle CAZENAVE
Tél. 05 59 82 51 49 Email : e-cazenave@pau.cci.fr
- **CMA 64** : Service Développement Economique
Astrid MONTEAU / Véronique BESSE : 05 59 55 82 63

INFOS Diverses

Adhésions 2016 :

L'exercice comptable UPPN s'est clôturé au 31 août 2016, avec **126 adhérents**.

Vous pouvez dès à présent renouveler votre adhésion pour l'année 2017.

Bienvenue à « La Grange du Bio »

L'entreprise représentée par Anne Guais, vient de rejoindre le groupe des adhérents.

La Grange du Bio (64 - Saint Vincent) propose aux particuliers, groupements d'achats, associations, collectivités d'avoir des prix intéressants sur les produits bio.

Pour consulter le catalogue des produits et passer une commande rendez-vous :

<http://lagrangedubio.canalblog.com>

Coordonnées de contact

<http://www.uppn.net/annuaire/932-la-grange-du-bio>



ELECTIONS DANS LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

En tant qu'entreprise rattachée à la CCI Béarn, vous serez amené à voter pour des candidats aux élections consulaires.

Dans votre CCI, ils travailleront pour les 5 prochaines années au développement de votre territoire et seront là pour accompagner vos projets. Projets de création, de transmission d'entreprise, de formation, de transition énergétique ou numérique, d'internationalisation... Ils seront à vos côtés pour construire l'économie de demain.

CALENDRIER DES ELECTIONS

À partir du 20 octobre 2016 : Vous recevrez le matériel de vote et vous pourrez voter jusqu'au 2 novembre par Internet ou par courrier.

10 novembre 2016, au plus tard : Proclamation des résultats

21 novembre 2016 : Election du président.

Information sur la procédure : Cliquer sur le lien « [Voir la Vidéo](#) »

Election CCI Pau Béarn

Didier Laporte - Liste « Ensemble pour l'entreprise »

Mercredi 12 octobre à 19h00

Salle du Conseil Communauté de communes -
Bénéjacq.

Didier Laporte et quelques-uns de ses colistiers présenteront leur programme qui met en avant des thèmes comme la nouvelle proximité de la CCI et l'attractivité du territoire. « *Didier Laporte, élu à la CCI Pau Béarn depuis 2004, devenu membre du bureau et trésorier en 2007, dirige par ailleurs l'entreprise Caralliance, basée à Lagos. Il veut faire rapprocher la CCI "du terrain" et faire de l'hôtel consulaire "un QG d'entreprises". Sources : [article Sud-Ouest du 16/09/2016](#)* »

Election CCI Pau Béarn

Jacques Charrier - Liste « Nouvel Elan »

Judi 20 octobre à 19h00

Salle du Conseil Communauté de communes -
Bénéjacq

Jacques Charrier et son équipe (dont plusieurs entrepreneurs du Pays de Nay) ont pour volonté de donner un "Nouvel élan" à la CCI, pour plus d'écoute et de services aux professionnels. « *Jacques Charrier, délégué CCI connaît bien le monde de l'économie béarnaise. Il souhaite que les élus et les salariés de la CCI accompagnent sur le terrain toutes les entreprises au quotidien, et dans la réalisation de leurs projets* ». Sources : [Article La République du 03/10/2016](#) »

